



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Ligue Rhône-Alpes
Comité Départemental de l'Ain

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR du samedi 06 janvier 2018 à 9 heures

* * * * *

Membres présents : Jocelyne BOUVARD, Annie DAVID, Agnès TREUVEY, Madeleine GERMAIN, Martine MOYNE BRESSAND, Roselyne BIGOT, Cécile NICOD, Gabriel SABELLI, Jean-Pierre BRAVI, Jean-Claude LACROIX, Georges MALLET, Jean-Pierre MARMONT, Bernard CHEVILLOTTE, Jean-Claude VEYRET.

MOT DE LA PRESIDENTE :

« Bonjour à toutes et tous, je vous remercie de votre présence. Je souhaite la bienvenue à Bernard et Jean-Claude. Je demande le respect mutuel, car il n'est pas envisageable de travailler dans une mauvaise ambiance et à contre cœur. Il ne doit pas y avoir de querelles ni de critiques entre nous. Il est hors de question que nous passions cette année 2018 comme l'an dernier. Je rappelle que tout ce qui se dit en réunion ne doit pas être divulgué avant la diffusion du compte rendu.

Je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos proches.

LECTURE DU COURRIER POSTAL :

- F. VANET : Doc 83 : mise en demeure suite au mail du 12/10/2017 -> AG du secteur 4 ;
- CDOS : Invitation au Comité de Direction Elargi et aux 40 ans du CDOS 01 (Georges représentera le Comité) ;
- Club d'HAUTEVILLE : candidature pour organisation des Championnats Triplettes Promotion & Triplettes mixtes CA/Crédit Mutuel Challenge Marcel GUERRIER 2019 ;
- FFPJP : décision de la Commission de discipline fédérale, notification de sanction à l'encontre de Florian ANDRAULT et réception de la licence du joueur ;
- H. MARQUE : convocation à une audience de conciliation le 14/12/2017 au siège du CNOSF ;
- Emma FENOUILLET, gérante du Boulodrome d'OYONNAX : attestation que la buvette du Bol d'Or Féminin des 3 & 4 mars 2018 sera tenue par le club sous couvert de la licence 3^{ème} catégorie ;
- U.L.S.A. : demande une personne pour aider leur secrétaire à la table de marque, ainsi qu'un arbitre.
- F. VANET : Document 122 : Lettre d'information à + 13 mois de la diffamation ;
- F. VANET : copie du courrier adressé à M. GRIGNON « Doc 123 - F VANET, l'arbitre départemental oublié par la FFPJP et réintégré par le CNOSF » ;
- F. VANET : Doc 23 : mise en demeure d'instruire 2 dossiers disciplinaires à l'encontre de M. MALLET (radiation d'un arbitre et propos injurieux tenus en AG) ;
- F. VANET : Doc 124 - Quid du rappel des frais de Mme NICOD et Quid du rapport de la Commission électorale lors de l'AG du 25/11/2017 ;
- Lettre Ain Profession Sport et Culture ;
- PETANQUE SURANAISE : déclaration de création d'une association, récépissé de la déclaration auprès de la D.D.C.S. et statuts de leur club ;
- Club de LAGNIEU : création d'une école de pétanque (1 exemplaire donné à J.C. LACROIX) ;
- Demande de licences, de mutations.

LECTURE DES MAILS RECUS :

- FFPJP : LICENCES et ASSURANCE 2018 (notice, lettre explicative, formulaire de licence et bordereau) ;
- Société DBTS : la nouvelle dalle arrivera au-dessus des plinthes. Accord écrit donné pour scier le bas du placo afin que la dalle soit de niveau ;
- Xavier GRANDE : FICHE FINANCIERE 2017 (transmise à Mado & Martine) ;
- Christophe ARSAC : compte rendu de la détection de zone 2017 ;
- Joël MORTEL : compte rendu de l'AG & bilan financier du secteur 2 ;
- F. VANET : intention de saisine du C.N.O.S.F. ;
- F. VANET : assemblée générale du secteur 4 (rappel de la date fait par lui sans avertir Cécile) ;

- Joël CARMIGNANI : facture du Kit de tir de précision (transmise à Mado) ;
- Kévin GALLIER : copie de la convocation de Florian ANDRAULT devant la Commission de Discipline Fédérale le 07 novembre 2017 ;
- CDOS : projet de Maison Départementale des Sports – questionnaire renvoyé (pas concerné) ;
- J.J. LAFFORGUE : inscriptions des Nationaux 2018 (fichier vérifié) ;
- Laurent ROUGIER : prise en compte de la répartition des Equipes de l'AIN pour les CDF 2018 ;
- Christophe ARSAC : recensement des Educateurs ;
- F. VANET : mise en demeure de justifier la phrase « En cas d'absence, les concours 2018 des clubs non présents ne seront pas inscrits au calendrier » + CR de l'AG du secteur 4 du 23/09/2016 ;
- FFPJP : précisions sur le CERTIFICAT MEDICAL ;
- CDOS : Formation "Connaissance du Public en situation de Handicap Mental ou Psychique" ;
- FFPJP : Tirage au sort des groupes CNC VETERANS et CNC JEUNES (pas concerné) ;
- J.C. DESBOUYS : résultats et classement CRC Seniors (transmis à Roselyne) ;
- CD 07 : information et menus des Championnats de Ligue d'Automne les 04 & 05/11/2017 à CHAUZON-PRADONS ;
- F. VANET : copie du courrier « La F.F.P.J.P. et son pouvoir disciplinaire » adressé à MM. DESBOIS & POGGI ;
- Christian MALOD : compte rendu de l'AG & bilan financier du secteur 3 ;
- F. VANET : copie du courrier « Etat d'instruction de mes plaintes » adressé à MM. THEARD & DESBOUYS ;
- F. VANET : copie du courrier « Plainte en recherche d'équité » adressé à M. THEARD & Mme TREUVEY (discussion lors du jubilé du club d'OYONNAX) ;
- FFPJP : appel à candidature au poste de membre du Comité Directeur Fédéral ;
- J.J. LAFFORGUE : Compte rendu de la Commission des Régionaux du CR Auvergne Rhône-Alpes ;
- FFPJP : mise à jour annuelle Geslico ;
- FFPJP : comptes rendus des dernières réunions du Comité Directeur (15 & 16/09) et du Conseil National (17/09) ;
- J.J. LAFFORGUE : compte rendu de la réunion (du 14/10) des Organisateur de Nationaux 2018 ;
- F. VANET : copie du courrier « La F.F.P.J.P. et son pouvoir disciplinaire Suite » adressé à M. DESBOIS ;
- CDOS : Invitation au Comité de Direction Elargi et aux 40 ans du CDOS 01 (Georges représentera le Comité) ;
- Frédéric VANET : copie des courriers « Le CD01 et sa délégation de pouvoir » & « Réception le 25-10-2017 du P.V. de l'A.G. du CD01 du 26-11-2016 » adressés à M. DESBOIS ;
- Patrick CHALANCON : bulletin d'abonnement actualisé à mettre dans notre calendrier 2018 ;
- Club de la BURGIEENNE : demande que le Championnat Doublettes débute à 8 h (au lieu de 9 h) le samedi et le dimanche à 9 h. Si OK, mettre le bon horaire sur le calendrier 2018 ;
- QUARTERBACK : liste des joueurs prétendants aux Masters de Pétanque 2018 ;
- Alain ORTHALA : facture mutations externes 2018 (transmis à Mado & Martine) ;
- DTN : proposition de labellisation des écoles de pétanque de notre Comité – vu avec J.Claude : ok ;
- J.Yves THEARD : réflexions sur le calendrier unique de la région AUVERGNE RHÔNE-ALPES ;
- F. VANET : copie du courrier « Doc 117 – M. MALLET congratulé par ses pairs au Congrès National de CAEN » adressé à MM. DESBOIS & POGGI ;
- FFPJP : précisions sur la mise à jour annuelle ;
- FFPJP : informations sur mutations 2018 & mise à jour Geslico ;
- FFPJP : classement final du CNC Jeunes 2017 ;
- F. VANET : copie du courrier « Contentieux F. VANET/A. DAVID, doc 84 & 85 accusations » adressé à M. DESBOIS ;
- J.Y. PERONNET : convocations pour le prochain stage inter-zones des 25-26/11 à ANDREZIEUX ;
- J.P. CARTIER : état définitif des effectifs 2017 AURA & licences 2018 faites du 1/10 au 12/11/2017 ;
- L. ANGLADE : supports Formation de discipline faite par X. GRANDE le 11/11/2017 (transmis à Agnès & Georges) ;
- FFPJP : tirage du 3^{ème} tour de la Coupe de France des Clubs ;
- FFPJP : enquête annuelle CRC/CDC 2017 ;
- CD 48 : mot d'accueil & fiche de réservation de repas du Congrès National des 12-13/01/2018 à MENDE ;
- CDOS : PV comité directeur exceptionnel du 11/10/2017 ;
- Kevin : FFPJP/discipline fédérale -> copie de la décision et notification de sanction à l'encontre de Florian ANDRAULT ;
- P. DE BASTOS : la Coupe franco-suisse 2018 aura-t-elle lieu et où (Hte Savoie) ;
- L. ROUGIER : changement de lieu pour les Championnats de France Doublettes féminines & Tête-à-tête masculins 2018 (FREJUS au lieu de NEVERS) ;
- J.P. CARTIER : AURA : compte rendu d'activité 2017 (sera approuvé lors du Congrès de Ligue) ;

- V. BERTRAND : comité régional AURA -> convocation & ordre du jour de l'AG du 02/12/2017 ;
- J.Y. PERONNET : listes de haut niveau 2018 validées par le Ministère des Sports ;
- CDOS : demande de subvention 2018 au Conseil départemental ;
- R. THOMET : compte rendu des faits avec M. VANET ;
- P. GARREAU : la formation pour l'examen BF 1 s'est déroulée le 03/12/2017 à VOIRON. Etaient concernés : Serge JACQUET & Paul HOANG ;
- V. BAJOLLET : programme du Congrès Régional du 02/12/2017 à BARBERAZ (73) ;
- J.Y. PERONNET : répartition des Jeunes pour le Championnat de France Jeunes 2018 ;
- F. VANET : copie du courrier « Fraude de Mme NICOD » adressé à MM. DESBOIS & ANTON ;
- CD 67 : code de réservation de chambres pour le Championnat de France Triplettes Seniors à STRASBOURG ;
- F. VANET : copie du courrier « Doc 121 – élection partielle du CD 01 » adressé à MM. POGGI & ANTON ;
- H. MARQUE : convocation à une audience de conciliation le 14/12/2017 au siège du CNOSF ;
- FFPJP : note sur la classification, suite à la mise à jour annuelle dans Geslico ;
- J.P. CARTIER : cahier des charges et tenue de la buvette lors du Mini Bol d'Or Féminin à OYONNAX ;
- CITYA Immobilier : appels de fonds « Travaux » & « Copropriété » ;
- J.P. CARTIER : document relatif au projet associatif 2018/2020 ;
- FFPJP : précision sur l'utilisation de Geslico dans l'ancienne version (nouvelle version en 01/2018) ;
- FFPJP : colloque des organisateurs de concours Nationaux 2018 ;
- P. CHIRAND : Comité Régional -> contrat d'objectifs 2017 : fiche de CR à renvoyer avant le 21/01/2018 (transmis à J.C. LACROIX et aux clubs d'OYONNAX, BELLEY, HAUTEVILLE, BURGIEENNE) ;
- J.J. LAFFORGUE : Calendrier des concours Nationaux et Régionaux 2018 (diffusé aux membres du CD + clubs) ;
- FFPJP : contrat d'assurance responsabilité civile 2018 signé par la FD auprès de MMA ;
- J.J. LAFFORGUE : analyse des critères d'évaluation des nationaux de votre zone ;
- L. FUENTES (pour la DTN) : inventaire des responsables techniques & tableau des interlocuteurs sur différentes thématiques ;
- FFPJP : tirage du 4^{ème} tour de la Coupe de France des Clubs ;
- F. VANET : copie du mail « Contentieux F VANET / G MALLET - Doc 22 - Accusation - Atteinte au bon renom d'un cadre » adressé à J.Y. THEARD, avec copie à M. ANTON ;
- FFPJP : ordre du jour du Congrès National des 12 & 13 janvier 2018 à MENDE ;
- FFPJP : compte rendu de la dernière réunion du Comité Directeur de la FD des 25 & 26 novembre 2017 ;
- F. VANET : Document 122 : Lettre d'information à + 13 mois de la diffamation ;
- J.Y. PERONNET : carnets de bord ;
- F. VANET : copie du mail « Doc 123 - F VANET, l'arbitre départemental oublié par la FFPJP et réintégré par le CNOSF » adressé à MM. GRIGNON, MALLET & ANTON ;
- F. VANET : Doc 124 - Quid des frais de Mme NICOD et Quid du rapport de la Commission électorale ;
- F. VANET : Doc 23 - Accusation - Radiation d'un arbitre et propos injurieux ;
- P. GARREAU : Convocation pour la Commission Jeune et développement le 27/01/2018 au CD 42 ;
- F. VANET : copie du mail « En prévision d'une rencontre au CD01 : Transmission des pièces de la demande de conciliation facultative au C.N.O.S.F. » adressé à MM. GRIGNON & ANTON ;
- J.C. DESBOUYS : Calendrier du CRC SENIORS 2018, listing des équipes et pour les clubs qui accueilleront une journée de compétition, un règlement spécifique lié à l'organisation d'une journée ;
- J.C. DESBOUYS : Calendrier du CRC FEMININ 2018, listing des équipes et pour les clubs qui accueilleront une journée de compétition, un règlement spécifique lié à l'organisation d'une journée ;
- Vœux des membres de la FFPJP, de la Région, des clubs, etc.

DELEGATIONS & REPRESENTATIONS :

- Le 14 octobre, Jocelyne a représenté le Comité à l'assemblée générale du club de PERONNAS ;
- Le 20 octobre, Agnès a représenté le Comité à l'AG du secteur 4 qui s'est tenue à BELLIGNAT ;
- Le 20 octobre, Jean-Pierre MARMONT a représenté le Comité à la Soirée des Champions du CDOS ;
- Les 21 & 22 octobre, Roselyne et moi-même avons assisté au Challenge de l'Amitié de la Ligue. J'ai également assisté à la réunion du Comité Régional le 21 octobre ;
- Le 21 octobre, Jean-Pierre MARMONT a représenté le Comité à l'assemblée générale du club de la PETANQUE BURGIEENNE ;
- Le 22 octobre, Gaby a représenté le Comité à l'Assemblée Générale du club de ST NIZIER-LE-BOUCHOUX ;
- Le 28 octobre, Cécile a représenté le Comité à l'inauguration du nouveau local du club de NANTUA ;

Le 04 novembre, Jean-Claude LACROIX a représenté le Comité à l'assemblée générale du club de TREVOUX ;

Le 22 novembre, Georges a représenté le Comité à la réunion du Comité de Direction élargi du CDOS ;

Le 14 décembre, Jocelyne et moi-même nous sommes rendues au siège du CNOSF à PARIS, à l'audience de conciliation, suite à un litige entre notre Comité et Frédéric VANET à propos de la non inscription de Frédéric en tant qu'arbitre sur le calendrier 2017. Nous reparlerons de ce sujet lors de la lecture du courrier.

RETOUR sur l'Assemblée Générale du 25 novembre 2017 :

On peut féliciter Robin DUBUISSON et toute son équipe pour la parfaite organisation de cette Assemblée Générale, marquant aussi le cinquantenaire de notre Comité. Toutes les personnes présentes ont pu apprécier le confort des sièges du théâtre. Très bon repas servi par le traiteur. Très beaux gâteaux pour marquer ce cinquantenaire. Je laisse la parole à Jocelyne pour un compte rendu plus détaillé

Tous les clubs étaient présents ou représentés (pouvoirs) soit 116 voix. L'assemblée générale s'est parfaitement déroulée jusqu'au rapport de la commission de surveillance des opérations électorales qui a validé les 2 candidatures reçues par courrier à savoir Bernard CHEVILLOTTE, l'Hautevilloise pétanque et Jean Claude VEYRET, Pétanque Oyonnaxienne. Monsieur Frédéric VANET se lève et se présente comme candidat, son extrait de casier judiciaire N° 3 en main. Dans le même temps, Cécile NICOD « maman présente toi » en s'adressant à Mme Nicole NICOD de la pétanque de BELLIGNAT qui a sa candidature et son extrait de casier judiciaire N° 3 en main. Mr Frédéric VANET se dirige sur la tribune face à la présidente Mme Annie DAVID avec son document et l'extrait des statuts, en demandant un vote pour le poste encore vacant. Mr Georges MALLET, depuis sa place à droite devant la tribune, intervient et rappelle les modalités du vote. Mr Frédéric VANET se dirige vers lui alors que s'interposent Mme Agnès TREUVEY, Vice-Présidente et Mr Roger THOMET, délégué territorial. Mr MALLET dit à Mr VANET : « tu la fermes et tu vas t'asseoir ».

La Présidente soumet à l'assemblée le vote ou non à main levée. Réponse NON et clameurs hostiles de la salle vis-à-vis de Mr VANET.

L'assemblée a repris son cours.

RETOUR sur l'Assemblée Générale de Ligue du 02 décembre 2017 :

Etaient présentes : Jocelyne BOUVARD, Madeleine GERMAIN et moi-même, et Georges MALLET à titre personnel.

AG bien médiocre qui pouvait se tenir sur ½ journée, sans aucune annonce si ce n'est l'embauche d'un CTR, des projets non finalisés tel le calendrier unique qui sera à l'ordre du jour du prochain Congrès National, un comité régional pas encore en ordre de marche. Le comité territorial AURA est classé 2^{ème} comité national derrière la région Occitanie au nombre de licenciés : 41530.

COMPOSITION & FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS :

La composition définitive de chaque commission apparaît sur le calendrier. Chaque Président de commission doit faire sa demande de réunion auprès de la Présidente, convoquer les membres par écrit et établir un compte rendu qui doit être adressé à la Présidente. Une feuille de présence sera remplie, émarginée et envoyée à Madeleine GERMAIN pour justificatif de frais. Georges MALLET reprend la Présidence de la Commission Statuts-Règlements.

TABLE DE MARQUE & DELEGATIONS des CHAMPIONNATS 2018 :

Tout délégué et personne présente à la table de marque devra avoir une tenue exemplaire. Si ce n'est pas le cas, la personne sera remplacée sur les délégations suivantes. Le ou la délégué(e) ou à défaut une personne de la table de marque du championnat départemental aura priorité pour la délégation du championnat de Ligue et de France concerné. Le délégué devra être présent lors du tirage du Championnat et participer à la mise sous enveloppe des fiches de poules. Il devra envoyer le compte rendu à la Secrétaire Générale dans les 8 jours suivant la manifestation. Le ou la délégué(e) aura à charge de prendre les photos des finalistes et de les transmettre avec les résultats à la Secrétaire Générale et à Gaby pour alimenter le site Internet. Une seule personne à la table de marque le dimanche par catégorie de championnat. Les personnes désignées en doublon seront prises en charge par le Comité.

Les tableaux de délégation et table de marque ont été remplis.

TENUE VESTIMENTAIRE DES NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE :

Bernard et Jean-Claude doivent aller chez GAMBETTA/Territoire d'Hommes. Jean-Pierre MARMONT les appellera pour qu'ils prennent rendez-vous auprès de ce magasin.

BOL D'OR FEMININ de la LIGUE en 2018 :

Nous avons transmis le cahier des charges à Jean-Claude VEYRET, Président du club d'OYONNAX. Emma FENOUILLET, gérante du Boulodrome d'OYONNAX a accepté de laisser la tenue de la buvette au club et il ne sera pas servi d'alcools de 4^{ème} catégorie durant ce week-end là. Nous nous déplacerons courant janvier à OYONNAX pour voir les jeux et définir les menus du samedi et dimanche midi. Les fiches de réservation des repas seront ensuite transmises aux 8 Comités. Les récompenses sous forme de lots pour les joueuses. Jocelyne BOUVARD sera présente en qualité de Déléguée. La Présidente sera présente à partir du vendredi en fin d'après-midi. Pour la Ligue, 5 personnes seront présentes : 4 pour la table de marque et un arbitre de Ligue. Les chambres de ces personnes ont été réservées par Raymond CASTANT. Thomas GONTHIER officiera en tant qu'arbitre départemental. Sa chambre est réservée. Madeleine demandera des stylos au Crédit Mutuel pour mettre dans les sacs. Elle verra Jean-Luc BRIEL pour 15 sacs.

DEVENIR DE LA COUPE FRANCO-SUISSE :

Après une année de flottement, nous devons décider si nous continuons à participer à cette manifestation. Georges demande un vote à bulletin secret. Il en ressort que la majorité des membres du Comité (9 voix : non ; 4 voix : oui et un bulletin blanc) décident de ne pas participer à la Coupe Franco-suisse en 2018.

INFOS & QUESTIONS DIVERSES :

1. Point sur les licences et les mutations : Au jour de la réunion, 1 679 licences sont faites 114 mutations internes et 41 mutations externes.
2. Point financier : Tout d'abord, Madeleine informe les membres du Comité que les chaises sont commandées, après réception du devis et accord de la Présidente, de la Secrétaire, de la Vice-Présidente, de la Trésorière et Trésorière adjointe et même de Jean-Pierre MARMONT. Georges souhaitait que l'accord pour l'achat des chaises soit donné par l'ensemble des membres du Comité. Elle nous informe ensuite des recettes et dépenses faites à ce jour. Le bilan avait été transmis à la Présidente avant la réunion. Elle nous informe que pour les déplacements hors de Département, les frais sont remboursés au tarif Via Michelin. Sinon, c'est 0,30 € du km pour les déplacements dans le Département.
3. Matrice feuille de frais : Elle a été donnée aux nouveaux élus par Madeleine lors de la réunion. Les notes de frais devront être établies tous les 2 mois. Une copie de celles-ci devra être envoyée à la Présidente avant paiement.
4. Modèle CR délégué : Il sera transmis à tous les membres du Comité par Jocelyne.
5. Formation Gestion Concours aux dirigeants de nos clubs : Elle se déroulera au Comité le samedi 03 Février : à 9 Heures pour les secteurs 2 et 3 et à 14 Heures 30 pour les secteurs 1 et 4. Seront également présentes toute la journée Jocelyne, Annie, Georges, Madeleine. Bernard, Roselyne, Martine, Agnès, Jean-Pierre BRAVI assisteront à la formation le matin. Jean-Claude VEYRET suivra la formation l'après-midi.
6. Supports licences : on en recommande 500 à SAOS Promo pétanque et on les prendra lors du Congrès National de MENDE. Ils seront vendus aux clubs 0,40 euros l'unité.
7. Georges nous informe qu'il va faire une formation à Thomas GONTHIER et Christelle LOBO DURAN, afin de préparer l'examen d'arbitre de Ligue pour Thomas, et l'examen d'arbitre départemental pour Christelle. Il les emmènera le 21 janvier à VOIRON pour passer les épreuves écrites.
8. Jocelyne nous informe que le budget pour le Bol d'Or Féminin de la Ligue sera dépassé, car les chambres à OYONNAX et environs sont assez chères.
9. Gaby regrette de ne pas avoir eu de réponse à sa demande du 1^{er} décembre, afin d'avoir les statuts et règlement intérieur. La présidente s'excuse de ne pas lui avoir répondu. Ces documents ont déjà été transmis. Il n'y a pas eu de mise à jour du règlement intérieur depuis l'AG du 30/11/2013. Les statuts en vigueur sont ceux qui ont été approuvés lors de l'AG extraordinaire du 02/10/2016.
10. Roselyne : suite à une erreur de date de rencontres (10 avril au lieu du 17) lors de la réunion du 10 décembre à Neuville, certains clubs ne pourront pas jouer le 10 avril. Le mieux c'est d'envoyer un mail aux clubs concernés afin qu'ils se mettent d'accord pour jouer leur rencontre à une autre date. J.P. MARMONT a pris une rencontre Vétérans 3^{ème} division le 24 avril, alors que le club de la Burgienne n'a

pas d'équipe engagée dans cette division. Ce club enverra un mail aux autres clubs de la poule pour savoir qui peut prendre cette rencontre.

Coupe de France : la rencontre du 4^{ème} tour de la Coupe de France se jouera dimanche 21 janvier à 10 Heures à PONT-DE-VAUX. Ils recevront MIRIBEL. L'équipe gagnante jouera les 1/16^{ème} de finale le 17 février.

Tirage du 1^{er} tour de la Coupe de France 2018 : Montluel/Hauteville ; Pont-de-Vaux/Fareins ; Meximieux/Belley : Bellignat/Marboz ; Replonges/Tramoyes ; Gex/St Rambert ; Nantua/St Benoit ; Francheleins/Ambronay ; Péronnas/Lagnieu ; Burgienne/Culoz ; Miribel/Montceaux ; Trévoux/St Nizier-le Bouchoux ; Arbest/Chatillon. La date butoir pour jouer les rencontres est fixée au 1^{er} avril 2018.

11. Agnès : les rencontres de Championnats des Clubs Vétérans programmées le 10 avril à CHATILLON débiteront à 10 Heures le matin. Un casse-croûte sera assuré par le Club. Pour les jeux pénitentiaires, le mail de convocation doit être envoyé à Mado. La facture des frais sera transmise à la FFPJP. Les membres du Comité ne se déplaceront plus tant que la prise en charge ne sera pas clarifiée.
12. Jean-Claude LACROIX souhaite connaître le nombre de licenciés ayant pris une licence 2018 pour organiser les journées de détection. A ce jour : 14 juniors ; 42 cadets ; 27 minimes & 26 benjamins. Mais ces chiffres peuvent encore évoluer.
13. Le concours de ST GENIS a été inscrit sur le calendrier 2018, malgré son absence à l'AG du secteur 4, car nous leur avons mis une journée de Championnat des Clubs.

A la fin de la réunion, la Présidente reproche à Georges MALLET son comportement hodieux, agressif, irrespectueux et complètement déplacé vis-à-vis d'elle et de plusieurs membres du Comité :

* Refus de serrer la main de Jean-Claude VEYRET, nouveau membre élu, avant le début de la réunion. Jean-Claude LACROIX et Agnès TREUVEY étaient présents à ce moment-là : il s'est tourné vers lui et lui a dit : « gardes ta main pour d'autres personnages » ;

* Il accuse Jocelyne BOUVARD quant à la non-inscription de Frédéric VANET : « C'est Jocelyne qui a oublié d'inscrire Frédéric VANET en tant qu'arbitre dans le calendrier 2017 ». Jocelyne lui répond : « c'est faux, avant de finaliser le calendrier pour l'imprimeur, je t'ai demandé qu'est-ce qu'on fait pour Frédéric VANET ? Tu as répondu « on le met pas puisqu'il n'est toujours pas licencié à cette date. »

* A chaque fois, il a interrompu Agnès TREUVEY dans ses propos en faisant valoir qu'on retournait toujours la situation à notre avantage (en parlant du club des 5). En fin de réunion, il a interpellé Agnès TREUVEY en disant : « fais attention Agnès, je pourrais dire des choses qui ne te feraient pas plaisir » ;

* Lors du point financier, Georges demande à Madeleine GERMAIN pourquoi il n'a pas reçu le point financier détaillé : « du temps de MORLOTTI, je l'avais systématiquement. » La Présidente lui répond qu'il le recevait car il était Président. Georges répond « Oui, c'est trop facile, je peux saisir le Tribunal administratif ». Il reproche à Madeleine d'avoir commandé les chaises sans consultation préalable du Comité Directeur (il demande un tour de table). La Présidente lui répond que c'est faux : la validation du devis a été faite par la Présidente, après réception de celui-ci et accord de la Vice-Présidente, de la Secrétaire Générale, de la Trésorière, de la Trésorière adjointe, et même de Jean-Pierre MARMONT, présent à ce moment-là.

* Il reproche à Jean-Claude LACROIX, Président de la Commission des Jeunes, de ne pas le tenir au courant des décisions de celle-ci, de ne pas avoir envoyé un mail à tous les clubs pour le Championnat des Clubs Jeunes en 2017. En 2018, l'erreur a été rectifiée.

* Il a même demandé à Jocelyne BOUVARD de le remettre dans le calendrier en tant qu'Educateur (« c'est moi le précurseur en la matière, j'ai été le premier diplômé de France ». La Présidente n'a pas voulu puisqu'il n'est plus en activité.

* Lorsque la Présidente a demandé l'accord des membres du Comité pour faire une réunion de conciliation le 19 janvier 2018, Georges MALLET s'est levé pour appeler Patrick GRIGNON, en vain. Il s'est assis, ne l'ayant pas eu au téléphone en disant : « de toute façon, c'est un guignol ».

* Bernard CHEVILLOTTE, nouvellement élu, a dit : « si c'est ça vos réunions, alors je démissionne ».

Cette attitude est inacceptable et ne permet pas que nos réunions se déroulent sereinement et dans un esprit convivial. Georges MALLET fait tout pour que le Comité se disloque. Il ne respecte pas les directives. Il perturbe chaque réunion en se permettant même de taper du point sur la table lorsque des paroles ne lui plaisent pas. Ce n'est plus vivable !!!

Prochaine réunion : Samedi 17 Février 2018 à 9 Heures

La Présidente,

La Secrétaire,

Annie DAVID

Jocelyne BOUVARD